



Syndicat des Communes du Littoral Varois

Compte rendu de la réunion du Syndicat des Communes du Littoral Varois
Mardi 12 août 2014
Hôtel de Ville du Lavandou

Avec une représentation des élus de 23 communes, le Syndicat des Communes du Littoral Varois s'est réuni à l'hôtel de ville du Lavandou sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI et sous le haut patronage et présidence d'honneur de Monsieur le Ministre Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'état chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Monsieur BERNARDI a remercié Monsieur Laurent CAYREL, Préfet du Var ainsi que Monsieur Pierre Gaudin, Secrétaire Général et les services de la DDTM, Madame Mireille PEIRANO, Vice-Présidente de la région déléguée à la mer, à la pêche et au littoral Messieurs Jean-Pierre Giran et Jean-Michel Couve, Députés du Var, Monsieur Marc Giraud, 1^{er} Vice Président du Conseil Général, ainsi que les nombreux Maires et Elus d'avoir répondu présents à l'invitation du Syndicat :

Mr. le Ministre, ce soir, par votre présence à l'Assemblée annuelle du SCLV, nous mesurons toute l'importance que vous attachez au dialogue avec les élus des Communes Littorales, mais aussi la fidélité de votre attention portée au 1^{er} Département balnéaire de France (juste après le Nord-Pas de Calais), à une époque où sa fréquentation est à son apogée.

Une fidélité et une écoute d'autant plus précieuses, que le temps et la disponibilité qui sont les vôtres, ont été mis à rude épreuve, par une série de préoccupations et de catastrophes majeures d'une rare intensité: accidents routiers et ferroviaires, pertes d'aéronefs dans des circonstances dramatiques, conflits sociaux dans les transports maritimes, événements climatiques majeurs, ont été votre lot quotidien, durant ces derniers mois. Ceux du Ministère des Transports; vous propulsant, parfois simultanément, en premières lignes, sur tous ces fronts d'adversités et de douleurs.

C'est pourquoi, paradoxalement, nos sollicitations auprès de votre autre Ministère, celui de la Mer et des Pêches, vous apparaîtront certainement comme une récréation, un oasis de repos, en comparaison avec l'univers hostile auquel vous avez dû faire face dans les Transports.

D'autant, que le climat confraternel et amical, qui accompagne votre déplacement au Lavandou - celui du Ministre, mais aussi du Maire du plus grand port de pêche de France, par les élus littoraux Varois- ne peut laisser la moindre place pour l'incompréhension.

Aussi, non seulement vous êtes reçu ici par des confrères, sur un "terrain connu", mais encore par des amis qui partagent avec vous les mêmes problématiques, par-delà les spécificités de rivages, comme une vision identique sur nombre de sujets. De même que nous avons le même état d'esprit: la Mer ne connaît ni Gauche, ni Droite, mais plutôt Bâbord et Tribord...et que nous en avons tous convenu: la période se prête

particulièrement bien à un climat de détente...C'est dire combien vous êtes, ici, en pays conquis sur un rivage où vous ne comptez que des amis!...

Mr. le Ministre, au regard des enjeux et des défis qui sont les vôtres, au quotidien, les questions d'actualité que mes collègues s'apprêtent à vous poser vous paraîtront probablement faciles. Mais je ne le crois pas, car je sais combien grande est votre curiosité et votre souci pour l'avancement des dossiers que vous connaissez à la perfection, et que vous vous évertuez à faire progresser avec la ténacité qui vous habite... Tout en sachant que le sablier ne s'écoule pas à la même vitesse, entre le temps « politique » et le temps administratif.

- La pêche et ses quotas, bien sûr, dont vous défendez inlassablement la cause française auprès de l'Europe...Gangui, thon, grands fonds...

- Les protections littorales, également, dont vous êtes l'ardent défenseur, autant que du tissu humain et économique, pour lesquels vous vous ingéniez à trouver de savants équilibres...

- Le cadre réglementaire, comme le magma administratif qui bouillonne de temps à autres sur les "points chauds" de nos plages, que le « vulcanologue » tente de décrypter avec les données recueillies au plus près de ses acteurs...

- La qualité des eaux de baignade, la sécurité en mer, l'érosion et les submersions marines, la plaisance...et tant d'autres sujets passionnants, dont vous allez probablement nous tracer les grandes orientations...lorsque nos collègues du Syndicat des Communes du Littoral Varois vous exposeront directement leurs préoccupations...
...Ces élus, passionnés, comme vous l'êtes, par la cause maritime et littorale. Des élus qui savent qu'ils peuvent parler à l'un des leurs, ouvert au dialogue, mais aussi expert de chaque façade maritime - qui connaît aussi bien la Côte d'Opale qu'il sait les problèmes que rencontrent les Armoricaïns, ou les préoccupations de nos « petits métiers » et celles des ultra-marins...autant qu'il déploie de l'ardeur à en adapter les règles, face à l'évolution des enjeux.

Des collègues qui apprécient, ce soir, cet esprit de décentralisation qui leur permet de ne pas avoir à faire "remonter" leurs sujets de préoccupations vers Paris, puisque c'est le Ministre en personne qui vient à eux.

Enfin, Mr. le Ministre, ce Syndicat, dont vous êtes membre d'honneur - et à vie - tient à vous manifester une immense gratitude...aussi, et surtout pour la disponibilité, l'écoute, la sympathie, qui sont restés vos qualités premières; et que les Hautes Fonctions qui vous ont été confiées au sein du Gouvernement, n'ont pas entamées.

Merci, Mr le Ministre, d'avoir su rester vous-même, autant que ce militant avisé de la Mer et du Littoral, et notre fidèle ami.

Monsieur le Ministre remercie Monsieur le Maire, les parlementaires, les élus, l'ensemble des représentants des collectivités cela lui donne l'occasion de les revoir avec plaisir.

En précisant que cela n'est pas n'importe quelle date ni une année classique, la date anniversaire de la libération de la France. Il assistera avec beaucoup d'émotions aux commémorations du 15 août. La nation devant beaucoup à tous ceux qui se sont engagés pour lui permettre de recouvrer la liberté, voilà 70 ans.

Il précise ensuite qu'il a souhaité entendre les élus. Ce n'est que par l'écoute et la confiance qu'il sera possible de donner la dimension maritime légitime à notre pays. Il est d'ailleurs surpris d'un rapport remis au ministre dans lequel il manquait le mot « maritime » oublié fâcheux compte tenu de l'importance du littoral.

Etre un équipage qui agit dans le même sens et nécessité de la prise de conscience de la croissance de la France dans 10 ans passera par la mer : la croissance bleue.

Il ajoute qu'indéniablement la présence de conflit existe mais c'est un enjeu territorial, stratégique.

Une stratégie de façade avec une vision nationale et la mise en place d'une direction de la mer et du littoral, qui sera présidé : par un préfet dont le nom n'est pas encore publiquement dévoilé et sera l'interlocuteur des communes

Monsieur Gil Bernardi , président du SCLV et Maire du Lavandou
invite les différents membres du SCLV à poser leurs questions qui font l'objet de l'ordre du jour.

Monsieur Jean-Michel Couve Député : Qu'en est-il du décret plage ?

Monsieur Roland Bruno, Maire de Ramatuelle : Quelle évolution du décret plages pour la plage de Pampelonne compte tenu de sa qualification d'espace naturel remarquable ?.

Monsieur le Ministre Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'état chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche :

Nécessité de la révision du décret plage : un groupe de travail sera mis en place en septembre. C'est un secteur hautement anxigène pour lequel il sera indispensable de trouver un point d'équilibre entre l'écologie et l'emploi.

Monsieur Jean Plenat, Maire du Rayol Canadel :

Problème du projet ABYSSEA demande des informations complémentaires pour comprendre et rassurer les populations. Ouvrir le dialogue avec la préfecture

Madame Christine Hummel – Sénateur Maire de La Valette du Var :

Projet initié par le pôle de compétitivité et soutenu par TPM. Ce projet a obtenu des labels. Peut organiser une intervention sur le projet du président Monsieur Sens auprès des élus intéressés.

Monsieur le Ministre Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'état chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche :

Nécessité d'avoir un avis scientifique partagé indépendant sur les conséquences de ce projet. Dans une zone Natura 2000. Projet important d'expérimentation. En qualité de ministre de la mer il ne pourra se satisfaire de doute tant que l'avis des scientifiques n'est pas stabilisé. C'est un sujet d'actualité pour le ministère de l'environnement.

Le portage par le Pôle de compétitivité est un gage de sérieux. Néanmoins, une analyse neutre sera complétée par le Ministère.

Monsieur Laurent Cayrel, Préfet du Var

3 procédures engagées, la concession utilisation du DPM dont la commission nautique a donné un avis favorable en décembre 2013 et une convention en cours de préparation.

Deux points les plus importants : la Loi sur l'eau et la zone économique exclusive.

La loi sur l'eau demande l'avis aux autorités environnementales et un avis extérieur et au terme d'une analyse une externalisation ils procéderont ensuite à une enquête publique

L'autorisation dans la zone économique exclusive fait également l'objet d'une analyse. Procédure d'enquête publique à suivre

Actuellement phase d'étude, puis d'externalisation. Les communes au même titre que les citoyens auront la possibilité dans le cadre de l'enquête publique de faire part de leurs observations.

Monsieur Gil Bernardi – Président du SCLV et Maire du Lavandou.

Pas contre le projet porteur de technologies nouvelles cependant Abyssa ne devait pas se faire à cet emplacement mais au large de Fos sur mer. L'implantation pourrait poser un problème dans une aire marine protégée, pour les cétacés et à proximité du lieu de pêche

prisé du manteau. S'interroge sur la nature même du projet très technique et souhaite rassurer tous les acteurs maritime sur le fait que le projet n'a pas de visée d'extraction de gaz de schiste ou de pétrole

Madame Mireille Peirano – Vice présidente du Conseil Régional déléguée à la mer, pêche et littoral :

Plateforme pour tester du matériel pour forer et extraire, mais ailleurs, et en aucun cas pour de la recherche de gaz de schiste ou de pétrole sur le site lui-même.

Madame Raphaëlle Le Guen, Adjointe à la La Seyne sur mer

Problème des posidonies conservée l'hiver sans problème, mais l'été arrivant, les mattes de posidonies dégagent des odeurs nauséabondes. Demande l'autorisation et la position pour une intervention physique pour les évacuer pendant la saison estivale.

Monsieur Laurent Cayrel – Préfet du var

Dans les zone portuaires ou l'évacuation est nécessaire pour la navigation, l'autorisation est donnée. Pour les plages, le ministère de l'écologie a été saisi sans réponse à ce jour, l'étude doit se faire au cas par cas pour concilier l'érosion et l'exploitation balnéaire.

Monsieur Jean-Pierre Giran Député Maire de Hyères

Création d'emploi et besoin d'accueillir.

80% du territoire est protégé et non constructible. L'enjeu est de construire sur les 20% restant dans une démarche de développement durable et d'installer des plages privées et des hôtels sur la zone littorale. Aimerais savoir quelle est la compréhension au développement des activités touristiques et la position du ministre. L'enjeu est considérable, la seule ressource économique locale étant le tourisme.

Monsieur Le Ministre Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'état chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Les activités inter agissent, les difficultés sur le littoral avec les enjeux que cela représente sont très stratégiques. Plusieurs Ministères sont concernés et pour une meilleure efficacité ceux-ci seront en mesure d'y apporter des réponses à l'issue de la simplification des procédures.

Madame Jocelyne Caprile adjointe à Six Fours

Interroge sur la responsabilité des communes en cas de brûlures de méduses

Monsieur Laurent Cayrel, Préfet du Var

Pas de jurisprudence en revanche les maires sont responsables dans la bande des 300m.

Monsieur Gil Bernardi, Président du SCLV et Maire du Lavandou

Inconvénient des barrages anti-méduses : risques de noyades si les baigneurs « capturés » par les filets. Risques de responsabilité des Communes

Monsieur Franck Boumendil – Adjoint à la mairie de Saint Tropez

Demande une souplesse quant à l'application de la loi concernant l'interdiction d'organiser des mariages sur les plages privées.

Monsieur Laurent Cayrel, Préfet du Var :

L'activité des plages est balnéaire et les lots attribués pour de la restauration légère. Pas de mariage le soir. Concurrence déloyale pour les restaurateurs.

Monsieur Vincent Morisse, Maire de Sainte Maxime :

Trouve que les lois ont tendance à s'éloigner de la réalité du terrain et déplore le peu de liberté d'action des maires sur leur Commune considérant que ceux-ci connaissent mieux leur tissu économique et leur population.

Monsieur le Ministre Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'état chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Partage ce constat en tant que Maire de Boulogne sur mer.

Monsieur François De Canson, Maire de La Londe Les Maures :

un épi industriel a été implanté il y a plus de 30 ans. Abîmé depuis des années, les services de l'Etat en 2004 ont souhaité le détruire. Ce qui a été fait en partie. Aujourd'hui, cela a engendré l'obstruction du chenal et la création d'une plage artificielle. Conséquence : difficulté pour les bateaux d'appareiller et nécessité de désensabler tous les ans. Une étude de courantologie a été faite en avril 2014 apportant la réponse de la responsabilité de la destruction du chaland dans l'ensablement du port. Que faire maintenant ?

Monsieur le Ministre Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'état chargé du transport, de la mer et de la pêche :

La stratégie est très différente d'un site à l'autre, les causes particulières en fonction des sites. Le dragage est un problème orphelin retrouvé partout. Utilisation des pôles de compétitivités afin de trouver le meilleur procédé en fonction de la nature du problème pour apporter des solutions.

Monsieur le Président du SCLV annonce que l'ordre du jour est épuisé et lève la séance à 20h15.

PJ : Feuille de présence